Bordeaux / Cité municipale : le point unique

Ouverte le 4 août 2014, la Cité municipale rassemble, en un même bâtiment, 850 agents qui étaient auparavant répartis sur une quinzaine de sites. Idée de base: rationaliser les différents services offerts au public.

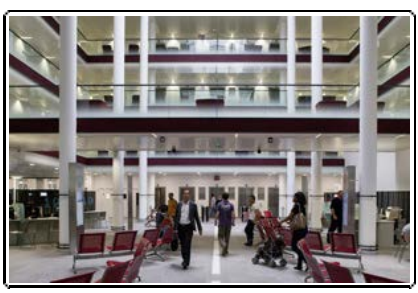

Quelque 1 500 m2 pour accueillir les Bordelaises et les Bordelais à l'angle du cours d'Albret, de la rue Claude Bonnier et de la rue du Château d'Eau. Ce « recentrage » des services au public sur 8 étages se veut plus efficace. L'histoire dira si les citoyens se l'approprient. La Cité municipale rassemble, en effet, dans un même bâtiment les 850 agents autrefois répartis sur une quinzaine de sites et intègre notamment les équipes du Centre Communal d'Action Sociale, qui étaient installées cours Saint Louis. Située en face de l'Hôtel de ville, avec son entrée 4 rue Claude Bonnier, elle permet d'améliorer l'accueil des Bordelais et héberge désormais de nombreux services publics : famille, enfance, jeunesse, sports, aménagement, urbanisme, ressources humaines, affaires culturelles, Centre communal d'action sociale. Le bâtiment de 20 000 mètres carrés, dessiné par les architectes Paul Andreu et Thomas Richez a coûté près de 50 millions d'euros financés dans le cadre d'un partenariat public/privé.

Le projet

L'association du groupement Cirmad Bouygues et des architectes Paul Andreu et Thomas Richez a donc été retenue pour la réalisation de cette Cité municipale. Le bâtiment articule les échelles urbaines de la ville historique et du quartier moderne de Mériadeck par un jeu de glissement des deux volumes, et l'alignement de sa hauteur sur l'immeuble mitoyen. Sa partie basse est traitée en pierre blonde, dans la continuité architecturale de l'îlot Bonnac. Sa partie haute privilégie des matériaux verriers, alliant transparence et modernité. La Cité municipale se veut un bâtiment exemplaire, à énergie positive. Elle répond à des exigences environnementales poussées. Le toit accueille ainsi 1 500 mètres carrés de panneaux photovoltaïques. De quoi subvenir aux besoins énergétiques de ce monstre de 20 000 mètres carrés de surface. « Elle produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme », indique-t-on à la mairie de Bordeaux. En outre, la production de froid excédentaire devrait être utilisée pour rafraîchir le musée voisin.

Insertion

La Ville de Bordeaux signait le 22 décembre 2011 le contrat de partenariat public-privé avec la société de projet URBICITE en charge de la conception, la construction, l'entretien et la maintenance de ce bâtiment. Ce contrat prévoyait notamment des mesures en faveur de la promotion de l'insertion et de l'emploi. A cette fin, la société URBICITE, par l'intermédiaire du groupement constructeur DV Construction, s'était engagée à réaliser 14 000 heures en insertion pour la phase conception-construction. A fin octobre 2013, 8 966 heures avaient été réalisées, soit 64 % de l'objectif. Quelque 22 bénéficiaires du PLIE de Bordeaux (2 femmes et 20 hommes) ont ainsi pu prendre part à sa construction. Par ailleurs, 6 contrats de professionnalisation portés par 2 Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification ont été signés. Objectif : la formation qualifiante aux métiers de coffreur bancheur et agent d'entretien des locaux. Les stagiaires ont été testés préalablement via des missions intérim portées par Aquitaine Intérim Insertion et ARE. Cette notion d'insertion des personnes éloignées de l'emploi a été voulue dès le départ par le maire de Bordeaux, Alain Juppé, qui a signé de concert les chartes d'insertion du Nouveau stade et de la Cité municipale de Bordeaux. Le maire a souhaité que soient ainsi mises en place 77 000 heures d'insertion qui ont vocation à profiter à des personnes en parcours de réinsertion professionnelle. La Ville de Bordeaux réalise près de 54 000 heures d'insertion par an, par le biais des clauses d'insertion figurant dans les marchés publics et dans le cadre de chantiers et ateliers d'insertion.

Bordeaux 2030

Depuis 2009, à Bordeaux, les projets de construction d'habitats, d'équipements et de nouveaux quartiers, entrent dans une phase opérationnelle rapide, d'où la définition d'un troisième projet urbain : «2030 : vers le Grand Bordeaux, du croissant de lune à la pleine lune». La cité municipale s'inscrit dans ce vaste changement de visage voulu par les élus bordelais. D'autres grands chantiers s'inscrivent dans cette perspective à l'image du grand stade, de la cité des civilisations du vin, ou du transfert des archives municipales de la rue du Loup vers la rive droite, dans le quartier de la Bastide-Niel sur les 5 300 m2 des anciennes halles aux farines rachetées par la Ville en 2007 (fin du chantier en 2015). L'investissement pour ce seul dernier projet de réhabilitation et d'aménagement de ces halles du second Empire, s'élève à 18,9 millions d'euros.

Eric MOREAU

Légende photo vue aérienne : La Cité municipale s'intègre aisément dans le paysage urbain.